

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 19 septembre 2024

n° 158-24 C

Objet : RS - Attribution de subvention à une association au titre du rayonnement sportif de l'agglomération

- date de convocation le 13 septembre 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf septembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Jean-d'Arvey, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 50

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguët
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Cyrille Causse
Challes-les-Eaux	James Hallay
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévisse - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Sylvie Koska - Micheline Myard-Dalmaïs - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Alexandra Turnar - Philippe Vuillemet
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jolaine Audoux
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 2

Eric Delhommeau - Jean-Pierre Fressoz

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 26

de Anne-Marie Barouti à Sandra Ferrari - de Arthur Boix-Neveu à Cécile Trahand - de Daniel Bouchet à Thierry Repentin - de Vincent Boulnois à Alexandra Turnar - de Sophie Bourgade à Marie Bénévisse - de Michel Camoz à Claudine Bonilla - de Jean-Pierre Casazza à Farid Rezzak - de Corinne Charles à Franck Morat - de Jean-Pierre Coendoz à Thierry Tournier - de Isabelle Dunod à Christophe Pierretton - de Michel Dyen à Jean-Maurice Venturini - de Christelle Favetta-Sieyes à Jocelyne Gougou - de Hervé Ferroud-Plattet à Daniel Rochaix - de Philippe Gamen à Brigitte Bochaton - de Chantal Giorda à Alexandre Gennaro - de Danièle Goddard à Martin Noblecourt - de Sabrina Haerinck à Jimmy Bâabâa - de Laïla Karoui à Sylvie Koska - de Marine Mithieux à Corine Wolff - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Claire Plateaux à Alain Caraco - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier - de Josette Rémy à Jean-Marc Léoutre - de Walter Sartori à Benoît Perrotton - de Alain Thieffenat à Martine Lambert - de Serge Tichkiewitch à Vincent Miguët

- conseillers excusés : 6

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Max Joly - Luc Meunier - Marie Perrier - Alain Saurel

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 19 septembre 2024

délibération n° 158-24 C

objet **RS - Attribution de subvention à une association au titre du rayonnement sportif de l'agglomération**

Jean-Benoît Cerino, vice-président chargé des grands équipements, des relations avec les clubs sportifs et de la participation citoyenne, indique que des événements sportifs d'envergure se tenant sur le territoire de l'agglomération ou portés par un club de l'agglomération, contribuent au rayonnement de l'agglomération.

Il est proposé d'allouer la subvention suivante à un événement qui s'est déroulé en août 2024.

	Versé en 2023	Proposé	Observations
Chamber'Monts Disque Qualification au championnat européen de flying disc (frisbee)	0 €	2 000 €	Participation de 24 équipes en provenance de toute l'Europe
TOTAL		2 000 €	

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 093-07 C du Conseil communautaire du 28 juin 2007 approuvant le dispositif « sport et rayonnement », notamment son volet événements exceptionnels, modifiée par les délibérations n° 029-10 C du 8 avril 2010 et n° 101-13 C du 26 septembre 2013, ainsi que la note d'information au Bureau du 16 février 2012,

Vu l'avis de la commission grands équipements, relations avec les clubs sportifs et participation citoyenne du 28 août 2024,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le soutien de Grand Chambéry à l'événement proposé au titre du rayonnement de l'agglomération,

Article 2 : décide le versement d'une subvention pour un montant de 2 000 €, selon la proposition ci-dessus.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

158-24 C

Objet de l'acte :

RS - Attribution de subvention à une association au titre du rayonnement sportif de l'agglomération

Classification Préfecture :

7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées
2 - Aux associations

Date de l'acte :

19 septembre 2024

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission :

073-200069110-20240919-lmc1H32144H1-DE

Identifiant unique de l'acte :

lmc1H32144H1

Date de transmission en Préfecture :

27 septembre 2024

Date de réception en Préfecture :

27 septembre 2024

Date de publication sur le site internet:

vendredi 27 septembre 2024